

DL
Zürich, octobre 2018

À l'attention des
présidents des groupes de vol à voile
de la Fédération suisse de vol à voile

INVITATION AU COURS DE PERFECTIONNEMENT (BFK) 2019 Introduction au vol de concours à Gruyères

Dates	Du dimanche 26 mai au dimanche 2 juin 2019
Lieu	Aérodrome de Gruyères
Hébergement	Selon les informations données par l'organisateur du CR
Effectif	Le nombre de maximal de participants est limité à 10 pilotes.
But du cours	Découvrir la région du concours, comprendre et appliquer les règles du concours et affiner ses connaissances en vol de distance. Première (seconde) participation à un concours.
Participation	Ce cours s'adresse à des pilotes débutants en concours , n'ayant encore jamais (ou une seule fois) participé à un concours. La participation au CR de Gruyères (30.05-02.06) est partie intégrante du BFK. Les participants amènent leur propre planeur. Aucun vol d'instruction en double commande n'est prévu.
Conditions	Licence de planeur et certificat médical valides. Expérience de vol solide sur le planeur emmené.
Programme	Théorie sur le vol de concours et sur les techniques avancées en vol de distance, en particulier sur l'optimisation de la vitesse sur un circuit. Entraînement en vol. Débriefing et coaching. Puis première (deuxième) participation à un CR.
Planeurs	Equipement: FLARM obligatoire. Fortement recommandé: ELT, SPOT (<i>si un lien SPOT est disponible, il doit être transmis à la direction du cours</i>). Au moyen d'une analyse de portée actuelle de FLARM, le propriétaire du planeur montre que la portée du système incorporé FLARM est supérieure au minima recommandé par FLARM Technology GmbH pour des vitesses jusqu'à 200 km/h. Il est avantageux d'emmener un planeur équipé d'un calculateur de bord.
Inscription	Au moyen du formulaire ci-joint, à envoyer au secrétariat de la FSVV via les présidents des groupes de vol à voile.
Délai d'inscription	31 janvier 2019 (les frais de participations seront facturés peu après)
Coûts	Frais de participation: CHF 200.-; pour les participants jusqu'à 25 ans révolus: CHF 100.-. Les frais de décollage (remorquage) sont à la charge des participants. Les indemnités des instructeurs et les frais liés à l'administration sont pris en charge par la FSVV.
Demandes	Les demandes sont à adresser à: David Leemann, FSVV, Schwandenacker 48, 8052 Zürich Tél.: 078 785 07 56, e-mail: leemannd@hotmail.com

Gemeinsame Informationen für alle Kurse

- Mitgliedschaft** Die Teilnehmer müssen über ihre Segelfluggruppe Mitglied im Segelflugverband der Schweiz sein.
- Teilnahme** Wir können nur Anmeldungen für eine Teilnahme über die ganze Kursdauer berücksichtigen, inklusiv Teilnahme an der RM.

Informations communes pour tous les cours

- Affiliation** Les participants doivent être membres d'un groupe de vol à voile de la Fédération suisse de vol à voile.
- Participation** Nous ne pouvons prendre en considération que les inscriptions pour la durée globale du cours, y compris la participation au CR.

INSCRIPTION

COURS DE PERFECTIONNEMENT (BFK) 2019

BFK
Introduction au vol de concours
Aérodrome de Gruyères

Veuillez envoyer votre inscription (en respectant le délai du **31.01.2019**) à:

Fédération suisse de vol à voile, c/o Aéro-Club de Suisse, Lidostrasse 5, 6006 Lucerne

Nom / prénom:

Adresse exacte:

Émail:

Date de naissance:

Tél. privé:

tél prof.:

mobile:

Membre du groupe de vol à voile:

depuis quand:

Le planeur monoplace suivant sera amené

type:

HB-

Adresse(s) en cas d'urgence:

Remarques – Souhaits quant à l'équipe:

Hébergement (camping / lit sur place / autre) :

Nom (répétition)

Numéro de la licence vol à voile:

date de l'examen:

Expérience

Début de la formation de vol à voile

date:

Expérience totale

h:

décollages:

Depuis l'obtention de la licence

h:

décollages:

Durant la saison 2018

h:

décollages:

Plus grande distance en 2018

km:

date:

Sur le monospace prévu durant le cours

h:

décollages:

Nombre d'atterrissages sur des aérodromes extérieurs:

Quels aérodromes?

Expérience actuelle en vol de distance:

Dans quelle région?

Expérience dans les montagnes (Préalpes/Alpes)?

Types de décollage autorisés:

Autres extentions (PAX) / brevets:

Quels types de planeurs avez-vous transités jusqu'à aujourd'hui?

Motivation: Quelles sont les raisons principales de votre inscription?

Date:

Signature du participant:

Date:

Signature du président:

Valable seulement avec la signature du président!